

Étude



45 000 actifs vendéens de plus en 2030 : un enjeu d'attractivité et de renouvellement

La Vendée présente depuis dix ans une forte dynamique économique et de population qui témoigne de son attractivité. Si les tendances actuelles se maintenaient, cette attractivité entraînerait une croissance de population active de près de 2 300 personnes par an d'ici 2030, et ce malgré de nombreux départs à la retraite. La Vendée se situerait ainsi parmi les dix départements présentant les plus fortes hausses d'actifs de France métropolitaine. Pour obtenir ce résultat, le département devrait être en capacité de continuer à développer l'emploi, autant dans la sphère productive que dans l'économie présentielle, en accompagnant la mutation de son économie et en soutenant des secteurs porteurs. Le renouvellement important des actifs lié à de nombreux départs à la retraite poserait aussi la question de la transmission des compétences ou du maintien en emploi des seniors.

Émilie DEQUIDT (Insee)

SOMMAIRE

Une hausse des actifs parmi les plus fortes de France métropolitaine d'ici 2030	3
L'attractivité, un enjeu commun à toutes les zones du département	3
Un enjeu de renouvellement des actifs... ... notamment sur le littoral et dans le sud du département	4
Une forte croissance de l'emploi vendéen ces dix dernières années	4
Des opportunités de développement dans les activités présentielles	5
Des secteurs porteurs dans l'industrie	5
Forte part de seniors chez les professions libérales et les commerçants	6
L'emploi, un facteur d'attractivité parmi d'autres	7

Cette publication est issue d'un partenariat entre Vendée Expansion et la direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire. Elle vise à compléter le diagnostic prospectif sur le département de la Vendée après deux études menées sur la population et les ménages.

Le zonage d'étude



© IGN - Insee 2014

Le zonage utilisé dans cette étude est fondé sur les zones d'emploi qui correspondent aux espaces à l'intérieur desquels travaillent la plupart des actifs qui y résident. Pour prendre en compte les limites départementales, la Vendée est découpée en six territoires : les zones d'emploi de Challans, des Sables d'Olonne, de la Roche-sur-Yon et de Fontenay-le-Comte, la zone de Montaigu, correspondant à la partie vendéenne de la zone d'emploi de Nantes, ainsi que de la zone des Herbiers, regroupant la zone d'emploi éponyme et les communes vendéennes de la zone d'emploi de Cholet.

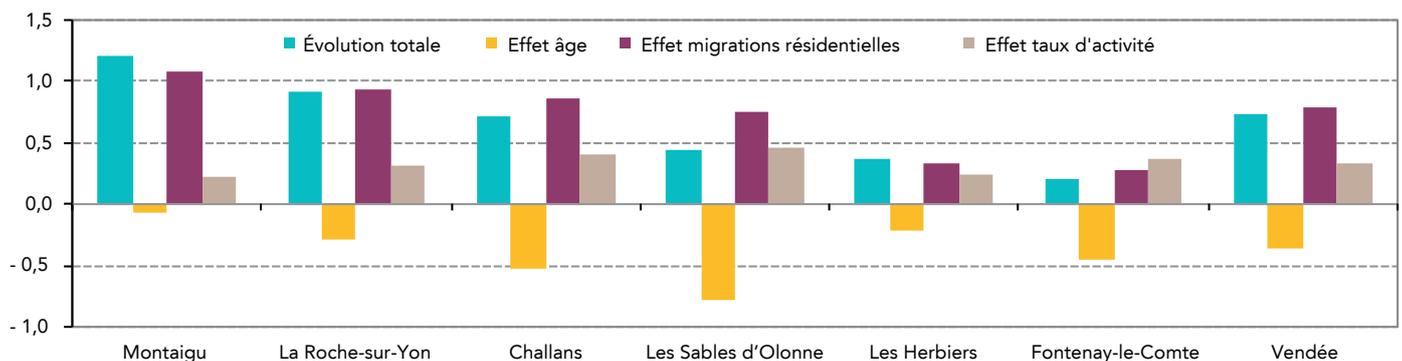
Population active et emplois en Vendée

	Population active				Emploi		
	1999	2010	2030	Évolution annuelle moyenne 2010-2030 (en %)	1999	2010	Évolution annuelle moyenne 1999-2010 (en %)
La Roche-sur-Yon	91 000	113 000	135 000	+ 0,9	81 100	102 600	+ 2,2
Challans	41 000	51 000	59 000	+ 0,7	36 200	44 000	+ 1,8
Les Herbiers	33 000	39 000	42 000	+ 0,4	31 400	36 600	+ 1,4
Montaigu	25 000	32 000	41 000	+ 1,2	22 100	27 100	+ 1,9
Fontenay-le-Comte	27 000	31 000	32 000	+ 0,2	23 400	25 000	+ 0,6
Les Sables d'Olonne	22 000	25 000	27 000	+ 0,4	17 800	21 200	+ 1,6
Vendée	240 000	291 000	336 000	+ 0,7	212 000	257 000	+ 1,8
France de province	21 049 000	23 467 000	25 000 000	+ 0,3	17 732 000	20 099 000	+ 1,1

Source : Insee, Omphale 2010 - Recensements de la population (RP) de 1999 et 2010 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.

Les migrations, principal moteur de la croissance de population active

Composantes de l'évolution de la population active sur la période 2010-2030 (en %)



Lecture : La population active vendéenne pourrait croître de 0,7 % par an en moyenne entre 2010 et 2030. L'apport d'actifs via les migrations résidentielles et la progression des taux d'activité à l'horizon 2030 contribueraient à augmenter le nombre d'actifs de respectivement 0,8 % et 0,3 %. L'évolution de la structure de la population par sexe et âge (vieillesse notamment), contribuerait quant à elle à baisser le volume d'actifs de 0,4 %.

Source : Insee, Omphale 2010.



Avec une croissance de population de 1,5 % en moyenne chaque année entre 1999 et 2010, la Vendée est le 3^e département le plus dynamique de France métropolitaine. Si les tendances démographiques actuelles se maintenaient, sa population continuerait de croître fortement pour passer de 635 000 à environ 780 000 personnes entre 2010 et 2030. Elle vieillirait aussi, comme au niveau national, en raison de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du « baby-boom », nées entre 1945 et 1965.

Ce dynamisme, ainsi que les changements en cours et à venir des caractéristiques de la population, ont un impact sur les besoins futurs des territoires en matière d'emploi et de main-d'œuvre qu'il est important d'anticiper pour les acteurs publics locaux de l'emploi et de la formation. Pour répondre à la demande d'emploi tout en améliorant les performances du tissu économique, des aides directes (subventions, primes) ou indirectes (aménagement de zones d'activité ou industrielles) pourraient être mises en place en faveur de certains secteurs. Le renouvellement des actifs engendré par le vieillissement de la population entraînera par ailleurs des enjeux pour les entreprises et les pouvoirs publics autour de l'insertion sur le marché du travail et des ressources humaines, notamment en termes d'adaptation des formations et de transmission des savoirs.

Une hausse des actifs parmi les plus fortes de France métropolitaine d'ici 2030

La population active vendéenne croît depuis plusieurs décennies, résultat de la dynamique économique du département et de son attractivité résidentielle. La Vendée dispose en effet de nombreux atouts, notamment de qualité de vie (façade littorale, réseau de petites villes, foncier plus accessible, etc.), qui entraînent une forte croissance de la population, comme dans la plupart des départements du sud et de l'ouest de la France. La Vendée bénéficie également de la présence de plusieurs pôles d'emploi sur son territoire et à proximité (Nantes, Cho-

let, Niort, La Rochelle) contribuant à la dynamique favorable dans plusieurs secteurs, tels que la fabrication de matériels de transport ou dans les services à la population.

Outre l'attractivité vue au travers des migrations résidentielles, l'évolution du nombre d'actifs, comprenant les actifs ayant un emploi et les chômeurs, dépend également de la structure par âge de la population et des taux d'activité. Si les tendances passées se poursuivaient, avec des hypothèses sur l'évolution des taux d'activité prenant en compte notamment les réformes successives sur les retraites, la Vendée pourrait compter 336 000 actifs en 2030 contre 291 000 en 2010. La population active progresserait de + 0,7 % en moyenne chaque année entre 2010 et 2030, ce qui représenterait près de 2 300 personnes supplémentaires par an. La Vendée se situerait ainsi parmi les dix départements les plus dynamiques de France métropolitaine, bien au-dessus de la moyenne de province (France métropolitaine hors Île-de-France à + 0,3 %). Le rythme de croissance serait néanmoins plus faible que sur la dernière décennie (+ 1,8 %), en raison de nombreux départs à la retraite. La population active augmenterait sur l'ensemble de la période 2010-2030, tandis qu'elle tendrait à se stabiliser dans le reste de la province à partir de 2025. En Vendée, les migrations sont le principal moteur de croissance de la population active : à hauteur de + 0,8 % en moyenne chaque année entre 2010 et 2030. Les migrations permettraient ainsi de compenser très largement les nombreux départs à la retraite liés au vieillissement de la population. La hausse des taux d'activité contribuerait également à accroître le volume d'actifs.

Si cet exercice de projection se fonde sur la poursuite des tendances passées en termes de démographie et d'activité, il n'intègre pas les changements de politiques publiques qui pourraient avoir un impact sur l'emploi des jeunes ou des seniors par exemple. De la même façon, les migrations, qui reflètent le dynamisme économique ou l'image du territoire, peuvent sen-

siblement varier en fonction de la capacité du département à maintenir les conditions favorables à son attractivité. À l'horizon 2030, la population active pourrait augmenter de 30 000 à 61 000 personnes si les entrées sur le département variaient de plus ou moins 10 % par rapport à l'hypothèse « centrale ».

L'attractivité, un enjeu commun à toutes les zones du département

L'influence des migrations résidentielles se ressent dans la quasi-totalité des zones d'emploi du département, même si les ressorts de l'attractivité peuvent varier. Si les tendances actuelles de dynamisme de l'emploi se poursuivaient, les zones de Montaigu, profitant de la proximité de Nantes, et de la Roche-sur-Yon connaîtraient les progressions de population active les plus fortes entre 2010 et 2030 (respectivement + 1,2 % et + 0,9 %), essentiellement grâce à l'apport de population extérieure. Dans les zones littorales de Challans et des Sables d'Olonne, malgré un impact fortement positif des migrations, la croissance du nombre d'actifs serait plus faible (respectivement + 0,7 % et + 0,4 %). De nombreux départs à la retraite ralentiraient la hausse du volume d'actifs qui pourrait se stabiliser en fin de période dans la zone des Sables d'Olonne. Enfin, les zones des Herbiers et de Fontenay-le-Comte présenteraient une croissance de population active de respectivement + 0,4 % et + 0,2 %. Elles auraient en commun une contribution nettement plus modérée des migrations, proche de celle des taux d'activité. Leur dynamique serait toutefois très différente. Tandis que, dans la zone de Fontenay-le-Comte, la population active se stabiliserait en fin de période, la zone des Herbiers se distinguerait de toutes les autres par un rythme de croissance un peu plus élevé sur la deuxième moitié de la période, grâce au maintien de l'apport de population lié aux migrations.

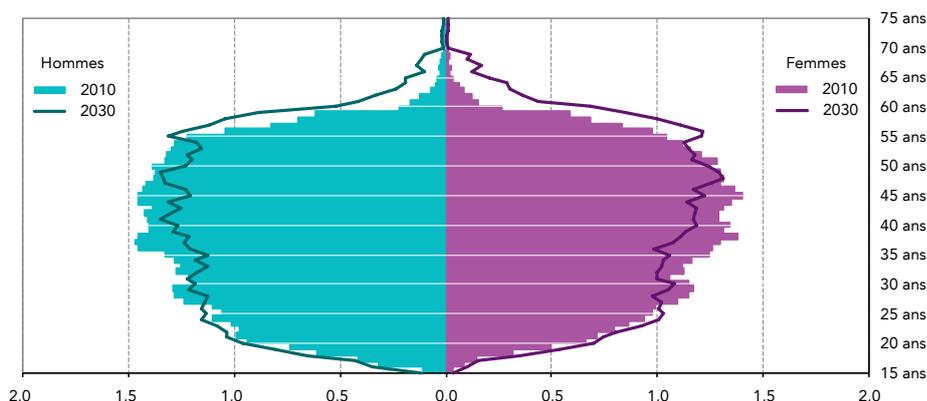
Un enjeu de renouvellement des actifs...

Si les migrations résidentielles permettent de compenser les nombreux départs à la retraite sur la plupart des zones, la question du renouvellement des actifs n'en reste pas moins un défi important à relever pour le département de la Vendée. Sur la période 2010-2030, en moyenne chaque année, 6 500 actifs âgés de 55 ans ou plus quitteraient le marché du travail. Ces départs à la retraite resteraient toutefois inférieurs aux arrivées de nouveaux actifs sur le marché du travail, à hauteur de 6 700 jeunes de 15 à 24 ans en moyenne chaque année entre 2010 et 2030. Pour rester compétitives, les entreprises devront faciliter la transmission des compétences des actifs plus âgés et mettre en place les dispositifs de formation adaptés. Parallèlement, accompagner l'insertion professionnelle des jeunes sera un enjeu important pour les pouvoirs publics.

Dans le même temps, le département devra faire face à la hausse des séniors en emploi, sous l'effet du vieillissement général de la population et de l'augmentation des taux d'activité des plus âgés avec les mesures d'allongement de la durée du travail. La part des actifs âgés de 50 ans ou plus augmenterait pour passer de 23 % à 28 % en 20 ans, après un maximum de 29 % atteint en 2025. Leur maintien en emploi sera un défi à relever en raison de la tendance à la hausse du chômage observée ces dernières années pour cette catégorie d'actifs. La part des actifs de moins de 30 ans varierait beaucoup moins que celle des actifs plus âgés : malgré une baisse d'un point en cours de période, elle retrouverait en 2030 son niveau de 2010 (24 %). Cette remontée en fin de période serait liée à l'arrivée en fin de carrière des dernières générations du baby-boom et à l'entrée sur le marché du travail des générations nombreuses nées après 2000.

Un vieillissement des actifs qui se poursuivrait à l'horizon 2030

Pyramide des âges de la population active vendéenne en 2010 et 2030 (en %)



Source : Insee, Omphale 2010.

... notamment sur le littoral et dans le sud du département

Au sein du département, toutes les zones ne seraient pas confrontées de la même façon au renouvellement des actifs. Dans un premier temps, il concernerait principalement les zones des Sables d'Olonne et de Fontenay-le-Comte, où la part des actifs âgés de 50 ans ou plus s'établit à respectivement 27 % et 25 % en 2010. Dans le reste du département, cette part est comprise entre 19 % et 23 %. L'écart se creuse ensuite entre les zones, avec un vieillissement plus marqué sur le littoral et dans le sud de la Vendée. À l'horizon 2030, Les Sables d'Olonne comprendraient ainsi 35 % de séniors dans la population active. Les zones de Challans et de Fontenay-le-Comte en compteraient quant à elles 31 %, avec

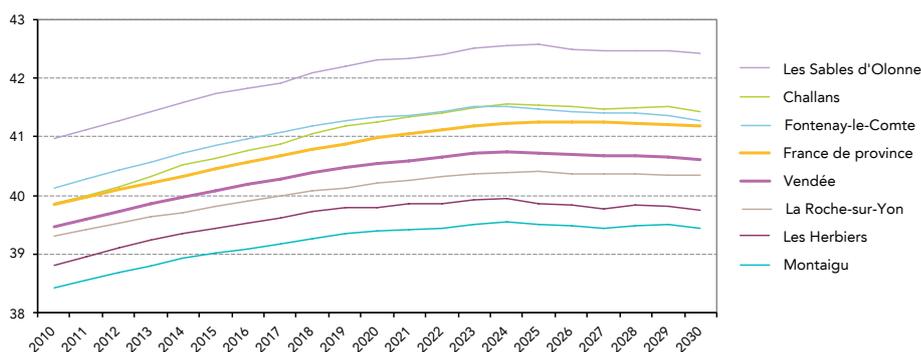
une progression particulièrement forte de la part des actifs de 50 ans ou plus dans la première (+ 8 points en 20 ans). Dans les zones de Montaigu, des Herbiers et de la Roche-sur-Yon, la part des séniors resterait nettement inférieure, comprise entre 24 % et 27 % en 2030.

Une forte croissance de l'emploi vendéen ces dix dernières années

Pour répondre à ces enjeux d'attractivité et de renouvellement de la main-d'œuvre, une des conditions est le maintien des performances économiques dans le département. S'il est difficile de faire des hypothèses sur l'évolution à venir de l'emploi, il est intéressant de mettre en regard la croissance de la population active à l'horizon 2030 avec l'évolution passée du tissu économique.

Une progression de l'âge moyen des actifs jusqu'en 2024 en Vendée

Âge moyen des actifs de 2010 à 2030



Source : Insee, Omphale 2010.



La Vendée s'appuie sur une évolution dynamique de l'emploi entre 1999 et 2010, à hauteur de + 1,8 % en moyenne par an, soit 0,7 point de plus qu'en France de province. Le département bénéficie d'une plus forte progression dans le tertiaire et la construction, ainsi que d'une stabilité de l'industrie, en retrait de plus d'un point en province. Cette croissance de l'emploi est portée par la quasi-totalité des zones au sein du département. Seule la zone de Fontenay-le-Comte présente une évolution de l'emploi nettement inférieure à celle des autres (+ 0,6 %) en raison d'une moindre progression du secteur tertiaire. La hausse sur les cinq autres zones est comprise entre + 1,4 % dans la zone des Herbiers et + 2,2 % dans celle de la Roche-sur-Yon.

Une autre caractéristique du département est qu'il dispose d'une structure d'activités diversifiée. L'industrie (21 % contre 15 % en France de province) et, dans une moindre mesure, la construction et l'agriculture, sont plus présents que sur le reste de la province. Le poids du tertiaire est en revanche moindre (64 % contre 74 % en province), même s'il augmente au fil des années. Cette large palette d'activités est à l'image de la diversité des tissus économiques des différentes zones d'emploi composant le territoire : les zones des Herbiers et de Montaigu sont fortement tournées vers l'industrie, tandis que celle de Fontenay-le-Comte présente une spécificité dans l'agriculture. Les zones des Sables d'Olonne et de Challans, quant à elles, sont davantage orientées vers les activités présentielle, comme le chef-lieu départemental.

Des opportunités de développement dans les activités présentielle

Les activités présentielle, dépendantes des besoins de la population locale, comme le commerce, la construction ou certains services, regroupent 59 % de l'emploi départemental en 2010, soit 7 points de moins qu'en province. Elles pourraient se développer sur l'ensemble du département, en raison de la hausse attendue de popu-

Une économie vendéenne diversifiée

Répartition de l'emploi par secteur d'activité en 2010 et évolution par rapport à 1999

	Vendée		France de province	
	Répartition en 2010 (en %)	Évolution annuelle moyenne 1999-2010 (en %)	Répartition en 2010 (en %)	Évolution annuelle moyenne 1999-2010 (en %)
Agriculture	5	- 1,7	4	- 1,8
Industrie	21	0,2	15	- 1,3
Construction	10	3,1	7	2,7
Tertiaire	64	2,5	74	1,8
TOTAL	100	1,8	100	1,1
dont activités présentielle	59	2,3	66	1,7

Source : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations complémentaires lieu de travail.

lation. Le commerce notamment, qui regroupe 14 % de l'emploi départemental, connaît une forte progression par rapport à 1999 (+ 3,3 % par an, contre + 1,2 % en province). Il en est de même pour la construction (+ 3,1 % contre + 2,7 % en province), même si le secteur est fortement touché par la crise actuelle.

L'hébergement médico-social et les activités pour la santé humaine offrent également un potentiel important. Ces activités sont respectivement en croissance de 4,3 % et 2,1 % chaque année entre 1999 et 2010. Avec le vieillissement de la population, les services à destination des séniors se développeront, notamment pour accompagner le maintien à domicile. Le département pourrait en effet connaître une augmentation conséquente du nombre de personnes âgées dépendantes, de l'ordre de + 3 000 personnes d'ici 2020. Ces évolutions concerneraient principalement le littoral et le sud du département qui présentent une part élevée de personnes âgées dans la population.

D'autres services présentiels sont également dynamiques, comme les activités immobilières (+ 6,3 % par an entre 1999 et 2010), le domaine des arts et spectacles (+ 5,8 %), les activités des organisations associatives (+ 3,5 %) ou les autres services personnels de type blanchisserie ou coiffure (+ 2,3 %), mais ils concernent de plus faibles volumes.

Le tourisme pourrait constituer un autre levier de développement de l'emploi présentiel. L'offre en hébergement de la Vendée est la plus conséquente des départements du littoral atlantique, avec 666 000 lits touristiques en 2013, en prenant en compte l'hôtellerie classique et de plein air ainsi que les résidences secondaires. Toutefois, le secteur de l'hébergement et de la restauration représente seulement 3,3 % de l'emploi, une valeur inférieure à la moyenne de province (3,7 %) et à celle des autres départements de la façade atlantique. Ce moindre poids est lié en partie à la structure de l'offre en hébergement, orientée vers l'hôtellerie de plein air et vers les résidences secondaires. Des marges de progression semblent exister dans l'intérieur des terres comme sur le littoral. En effet, même si dans les zones des Sables d'Olonne et de Challans la part de l'emploi dans l'hébergement et la restauration est plus élevée, à respectivement 6,5 % et 5,2 %, la croissance de l'emploi y est plus faible qu'en province.

Des secteurs porteurs dans l'industrie

Outre les activités présentielle, la Vendée peut appuyer son économie sur les principaux secteurs industriels présents : l'industrie agroalimentaire, la métallurgie, la fabrication de matériels de transport (construction navale, fabrication de mobil-homes, etc.),

ainsi que la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, qui représentent au total 12 % de l'emploi du département et engendrent de l'activité dans les services. Ces secteurs sont en croissance dans le département, contrairement à la tendance nationale. L'emploi progresse notamment de 5,5 % en moyenne par an dans la fabrication de matériels de transport et de 4,3 % dans la métallurgie. D'autres secteurs porteurs existent dans les services aux entreprises, notamment les activités juridiques et comptables, en forte croissance dans le département (+ 6,0 % contre + 4,0 % en province), et les activités de services administratifs et de soutien, dont la progression est similaire à la moyenne nationale (+ 3,0 %).

La fabrication de textiles, autre spécificité industrielle du département, connaît en revanche une forte baisse de l'emploi, comme au niveau national (- 6,7 % par an). Ces variations reflètent les mutations à l'œuvre dans l'industrie et posent la question de la pérennité de certaines activités sur le territoire. Un des enjeux pour les secteurs en difficulté sera de faire évoluer la production vers des domaines moins concurrentiels ou de reclasser les employés vers des activités utilisant leurs com-

pétences pour maintenir le savoir-faire local.

Dans le département, les zones des Herbiers et de Montaigu se distinguent par une forte part de l'emploi industriel, à respectivement 31 % et 29 %. Si l'emploi industriel est en baisse par rapport à 1999, celle-ci est toutefois moins marquée qu'en moyenne en province. La structure des activités et leur dynamique est très différente dans les deux zones. Aux Herbiers, le tissu économique peut s'appuyer sur la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, sur la métallurgie, ainsi que sur la fabrication de matériels de transport, en croissance de respectivement 7,1 %, 4,3 % et 4,0 % en moyenne chaque année entre 1999 et 2010. En revanche, d'autres secteurs sont en recul. Sur la dernière décennie, la zone des Herbiers a été particulièrement marquée par la baisse d'emploi dans la fabrication textile, plus forte qu'en moyenne nationale. Ce secteur ne représente plus que 3,3 % des emplois en 2010, contre 9,2 % en 1999. La zone de Montaigu est quant à elle davantage orientée vers l'industrie agro-alimentaire qui représente à elle seule 9,0 % de l'emploi de la zone. Cette activité a progressé de 1,1 % en moyenne en dix ans, tandis qu'elle était

en recul de 0,3 % en province. La fabrication de machines et équipements, second secteur industriel en volume, est également en hausse (+ 3,1 %). *A contrario*, la métallurgie semble en difficulté, avec une baisse de l'emploi de 1,4 %.

Forte part de seniors chez les professions libérales et les commerçants

En plus de ces opportunités de développement, les acteurs économiques et publics devront prendre en compte les besoins en renouvellement de la main-d'œuvre qui concernent d'ores et déjà un certain nombre d'activités. En 2010, six secteurs regroupent la moitié des emplois occupés par des seniors sur le département : le commerce et la réparation automobile, l'hébergement médico-social et l'action sociale sans hébergement, l'administration publique, la construction, l'agriculture et l'enseignement. La part des emplois occupés par des actifs âgés de 50 ans ou plus est particulièrement élevée chez les professions libérales (46 %), les commerçants (40 %), les cadres de la fonction publique (36 %), ou encore dans les métiers des services directs aux particuliers (32 %).

Des activités présentes et industrielles en croissance

Répartition et évolution de l'emploi dans les 20 principaux secteurs d'activité de Vendée

	Emploi			Évolution annuelle moyenne 1999-2010 (en %)
	Volume	Part des 50 ans et plus (en %)	Indice de spécificité	
TOTAL	257 000	24	1,0	1,8
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	35 700	18	1,1	3,3
Construction	25 000	20	1,3	3,1
Hébergement médico-social et action sociale sans hébergement	20 000	31	1,0	4,3
Administration publique	16 500	32	0,7	1,7
Enseignement	15 400	27	0,8	0,6
Activités pour la santé humaine	14 500	28	0,8	2,1
Agriculture, sylviculture et pêche	14 100	33	1,5	- 1,7
Fab. de denrées alim., de boissons et de produits à base de tabac	14 000	19	2,0	0,6
Activités de services administratifs et de soutien	13 000	17	1,0	3,0
Transports et entreposage	10 200	26	0,8	1,3
Hébergement et restauration	8 400	22	0,9	2,2
Autres activités de services	7 200	24	0,9	2,9
Act. juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie	7 200	22	0,9	6,0
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	6 800	17	1,4	4,3
Autre industrie manuf. ; répa. et inst. de machines et équipements	5 800	25	1,6	- 2,3
Fabrication de matériels de transport	5 600	21	1,5	5,5
Activités financières et d'assurance	5 400	28	0,8	0,4
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	5 100	23	1,4	2,6
Fabrication de machines et équipements (non cités auparavant)	4 000	21	1,8	- 0,5
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	3 300	28	1,2	- 0,8
Autres	18 900	29	0,7	- 0,7

Source : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales et complémentaires lieu de travail.



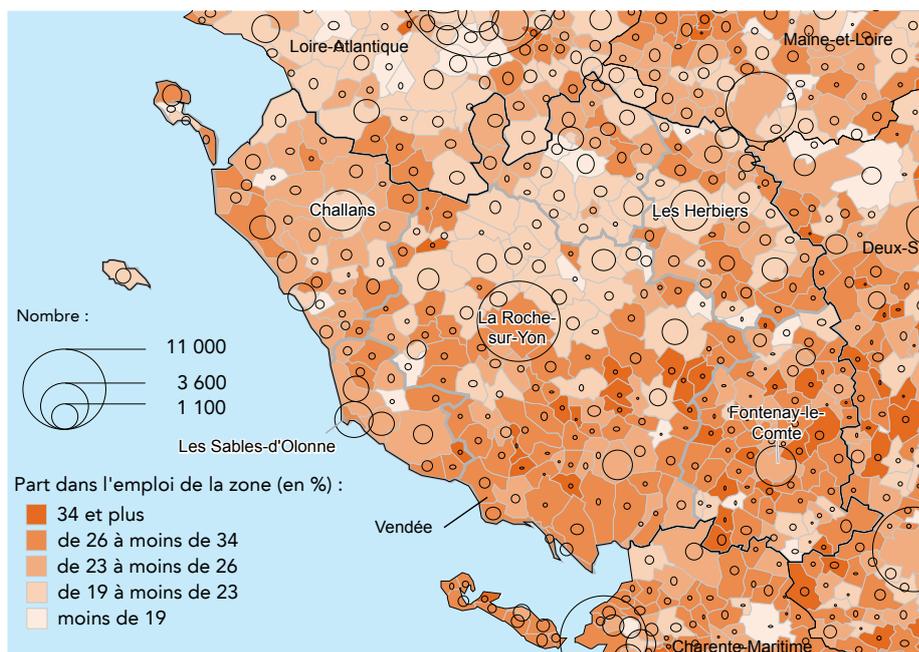
Le taux de séniors est également conséquent chez les agriculteurs (38%). Ce secteur est en profonde mutation, avec une baisse du nombre d'exploitations qui se traduit par une augmentation de leur taille. Même si l'emploi agricole est en recul, des problèmes de transmission peuvent survenir lors du départ à la retraite du chef d'exploitation, d'autant plus que les métiers évoluent vers davantage de technicité, nécessitant de nouvelles formations. L'agriculture, qui reste une spécificité du département, est particulièrement présente dans la zone de Fontenay-le-Comte. De manière plus générale, la part des emplois occupés par des séniors est souvent plus élevée dans le sud du département. Dans les zones des Herbiers et de Montaigu, la plus faible part de séniors s'explique par des départs à la retraite précoces, en lien avec le tissu économique industriel, et par l'arrivée de jeunes actifs en provenance d'autres territoires, notamment pour Montaigu qui accueille nombre de jeunes couples venant s'installer en zone périurbaine. Le maintien en emploi dans l'industrie sera un enjeu important pour ces deux zones.

L'emploi, un facteur d'attractivité parmi d'autres

Outre l'emploi, d'autres facteurs sont à prendre en compte pour relever le défi de l'attractivité du département. L'image du territoire, comme sa capacité à offrir des équipements et services correspondant aux besoins d'une population croissante sont également importantes. À ce titre, les différents territoires vendéens devront parvenir à concilier offre et demande de logements, sous la contrainte d'une ressource foncière qui se raréfie (cf. Étude n°113, janvier 2013). Dans la zone de Montaigu, très reliée avec la métropole nantaise, se pose la question de la périurbanisation, des transports et de leur coût, pour les actifs partant travailler vers Nantes. Il faudra donc être vigilant à anticiper et accompagner la croissance relativement soutenue du nombre d'actifs qui pourrait survenir, de manière à assurer un développement harmonieux du territoire.

Une part d'emplois occupés par les séniors plus élevée dans le sud du département

Emplois occupés par les actifs de 50 ans ou plus en 2010



Source : Insee, RP2010 exploitation principale lieu de travail.

Méthodologie

Les projections de population active s'appuient sur des hypothèses démographiques et de comportements d'activité. Les projections présentées dans cette étude reposent sur le scénario « central », supposant le maintien des tendances observées sur la période récente.

Dans un premier temps, le modèle "Omphale" consiste à faire évoluer, année après année, les effectifs par sexe et âge d'une population, en prenant en compte les hypothèses suivantes :

- le maintien de la fécondité de chaque zone à son niveau de 2007 tout au long de la période de projection ;
- la baisse de la mortalité de chaque zone au même rythme que la tendance « centrale » de France métropolitaine, où l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040 ;
- le maintien des comportements migratoires moyens de la période 2000-2008 par sexe et âge tout au long de la période de projection, ainsi que la ventilation locale de l'hypothèse nationale d'un solde avec l'étranger de + 100 000 personnes par an.

Le volume d'actifs est ensuite obtenu en appliquant des taux d'activité à cette population. Concernant les comportements d'activité, le scénario central prolonge les tendances passées, excepté pour les séniors directement affectés par les changements législatifs du régime des retraites (1993, 2003 et 2010).

Les données de départ des projections (population et taux d'activité) sont issues du recensement de la population (RP) au 1^{er} janvier 2007. Même si les volumes d'actifs ont été rendus cohérents avec le RP 2010, des écarts peuvent subsister avec celui-ci sur certains indicateurs (structure par âge, taux d'activité par exemple).

45 000 actifs vendéens de plus en 2030 : un enjeu d'attractivité et de renouvellement

Définitions

La **population active** regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs âgés de 15 ans ou plus. Elle est mesurée au lieu de résidence, contrairement aux emplois qui sont comptabilisés au lieu de travail.

L'**indice de spécificité d'un secteur** est le rapport entre le poids du secteur dans la zone et le poids de ce secteur dans le territoire de référence. Par exemple, la construction représentant 9,7 % de l'emploi dans le département et 7,4 % en province, l'indice de spécificité de ce secteur vaut $9,7/7,4$, soit 1,3 en Vendée. Un secteur est dit spécifique lorsque l'indice est supérieur à 1.

Sources

Les données d'emploi sont issues des recensements de la population de 1999 et 2010. La répartition par secteur provient des exploitations complémentaires du recensement. Le total obtenu peut différer légèrement de celui issu de l'exploitation principale. Les secteurs d'activité détaillés correspondent à la nomenclature agrégée (NA) en 38 postes. Le recensement étant effectué en début d'année, il minore l'emploi lié à l'hôtellerie et à la restauration en Vendée.

Pour en savoir plus :

Dequidt É. et al., *Le Sud Vendée : relever le défi de l'attractivité*, Insee Pays de la Loire, Étude, n°125, décembre 2013.

Gray Ph. et Legendre D., *Vieillesse des actifs dans les Pays de la Loire : le « papy-boom » et ses enjeux*, Insee Pays de la Loire, Étude, n°121, juillet 2013.

Emploi en Pays de la Loire : un actif sur quatre est un senior, Carif-Oref Pays de la Loire, diagnostic régional territorialisé, avril 2013.

Julé M. et Martin S., *3 800 ménages à loger chaque année en Vendée d'ici 2030*, Insee Pays de la Loire, Études, n°113, janvier 2013.

Cochet L., *Plus de 9 000 actifs supplémentaires chaque année en Pays de la Loire d'ici 2030*, Insee Pays de la Loire, Études, n°111, octobre 2012.

Julé M. et Martin S., *Les territoires de la Vendée face aux enjeux d'une forte attractivité démographique*, Insee Pays de la Loire, Études, n°97, septembre 2011.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Paul FAUR

RÉDACTEUR EN CHEF :
Sylvain DUVERNE

TRAITEMENT DES DONNÉES :
Delphine LEGENDRE

SECRETARIAT DE RÉDACTION :
Véronique REMONDINI

BUREAU DE PRESSE :
02 40 41 75 89

CHARTE GRAPHIQUE :
NYL communication Nantes

MISE EN PAGE :
Vendée Expansion



Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014
ISSN 1633-6283
© INSEE Pays de la Loire
Juin 2014

Insee Pays de la Loire

105, rue des Français Libres - BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39
Informations statistiques au 09 72 72 4000 pour le prix d'un appel local.